



Département de la Sarthe
Mairie de Lombron -

Cadre réservé à l'administration

Date de la cérémonie :
Heure de la cérémonie :
Célébrée par :

☎ 02.43.74.08.08

📠 02.43.54.21.13

- Noces d'Or (50 ans)*
- Noces de Diamant (60 ans)*
- Noces de Platine (70 ans)*
- Noces de _____*

A l'occasion de vos _____ ans de mariage, vous pouvez demander la célébration de vos noces de_____.



En premier lieu, il vous faut vous présenter au service état-civil de la mairie de Lombron, pour arrêter la date de la célébration et compléter la fiche de renseignements.

Une copie intégrale d'acte de mariage (si vous ne vous êtes pas mariés à Lombron), un justificatif de domicile et votre livret de famille vous seront demandés pour constituer le dossier.

Cette cérémonie est ouverte aux couples domiciliés à Lombron ou y ayant célébré leur mariage, ou dont l'un des époux est né à Lombron. Cette cérémonie a une valeur symbolique issue d'une démarche volontaire des époux.

Aucune cérémonie ne sera célébrée le samedi précédant un dimanche d'élections, le personnel et la salle étant occupés à la préparation du scrutin.

MONSIEUR

<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>
<i>Date de naissance</i>	<i>Lieu de naissance</i>
<i>Prénoms du père</i>	<i>Prénoms de la mère</i>
<i>Profession du père</i>	<i>Profession de la mère</i>
<i>Date du service militaire (facultatif)</i>	<i>Où a-t-il été effectué (détails éventuellement)</i>
<i>Votre profession</i>	
<i>Nombre de frères et soeurs</i>	
<i>Où habitez vous avant votre mariage</i>	

Vos loisirs :

MADAME

<i>Nom</i>	<i>Prénom</i>
<i>Date de naissance</i>	<i>Lieu de naissance</i>
<i>Prénoms du père</i>	<i>Prénoms de la mère</i>
<i>Profession du père</i>	<i>Profession de la mère</i>
<i>Votre profession</i>	
<i>Nombre de frères et soeurs</i>	
<i>Où habitez vous avant votre mariage</i>	

Vos loisirs :

